



ADGC

Procès-verbal
Réunion du conseil d'administration
Le 8 septembre 2021 à 9 h
En vidéoconférence

PRÉSENTS

M. Jean-Pierre Cantin, Président
M. Serge Barrette, Centre-du-Québec
M. Steeve Chapados, Caisses de groupes
M. Elias Kallas, Rive-Nord de Montréal
M. Stéphane Labine, Outaouais
Mme Chantal Parent, Abitibi-Témiscamingue
–Nord du Québec
Mme Francyne Pellerin, Kamouraska –
Chaudière-Appalaches
M. Francois Savard, Saguenay–Lac-Saint-Jean–
Charlevoix–Côte-Nord
Mme Jacinthe Sicotte, Est-de-Montréal
M. Daniel Turgeon, DCDE

Également présents

Mme Karine Oscarson, directrice générale
Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres

Formant quorum sous le président de séance, Jean-Pierre Cantin

1. Mot de bienvenue du président du conseil

Le président ouvre la rencontre à 9 h 01.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 mai 2021

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 4 mai 2021, tel que rédigé et avec dispense de lecture.



4. Lecture et adoption du procès-verbal du 8 juin 2021

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 8 juin 2021, tel que rédigé et avec dispense de lecture.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2020

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu de recommander l'adoption du procès-verbal de l'AGA 2020 lors de l'AGA 2021.

6. Liste des suivis au procès-verbal du 8 juin 2020

Tous les suivis indiqués au procès-verbal du 8 juin ont été effectués.

7. Compte-rendu de la rencontre Mouvement du 21 juin 2021

La rencontre a traité en grande partie de la vision et des besoins en matière de ressources humaines dans le contexte de la pénurie de main d'œuvre de même que les besoins entourant la politique de harcèlement suivant la hausse de nombre de cas.

8. Revue de l'AGA

8.1 Scénario du déroulement

L'AGA aura lieu cette année sous la même formule que l'an dernier; formule selon laquelle le président abordera davantage les préoccupations des membres, tandis que la DG traitera de tout ce qui est opérationnel. De façon non-exhaustive, les points suivants seront abordés :

- Poursuite de la modernisation de l'ADGC
- Plénière provinciale
- Partenariat avec l'APCD
- Refonte organisationnelle importante
- Pérennité financière de l'Association
- Fortification des relations avec la Fédération
- Besoin d'harmonisation
- Demande d'outils
- Régime général d'intéressement
- Harcèlement psychologique
- Pénurie de main d'œuvre
- RIG abolition des postes



- Optimisation du portail et de la revue Leader
- Plénière provinciale
- Politique de prévention du harcèlement à l'interne
- Conférence annuelle
- Présentation des états financiers avec un surplus de 71 000\$

8.2 Révision de la PPT

La PPT est approuvée de tous les membres.

9. Rapport du comité Réseautage et développement des DG

9.1 Congrès

Le président du comité réseautage et développement présente l'orientation suggérée par le comité selon laquelle le congrès devrait être reporté au mois de mai, considérant la 4^e vague à venir et les incertitudes afférentes. Le comité recommande également de tenir un événement virtuel à la date prévue, dans l'intervalle. Tous s'entendent qu'il importe de prioriser l'aspect financier, l'image de Desjardins et celle de l'ADGC dans le choix final. Devant les questionnements suscités, la décision est reportée lors d'un CA extraordinaire devant se tenir la semaine du 13 octobre. Il est convenu d'évaluer au préalable les pénalités financières quant au contrat du Hilton.

→ Organiser un CA extraordinaire dans les plus brefs délais

9.2 Leader

La thématique suivante est proposée pour l'article principal : d'anxiété et enthousiasme face au retour en présentiel au travail faisant également le lien avec la santé mentale. Un contact de la firme Normandin Beaudry pour le dossier est suggéré. Le Dr. Coulombe, conseiller spécial de Desjardins en santé et sécurité financière est également proposé pour le dossier.

La DG propose de faire appel aux ambassadeurs pour trouver des idées de leader, tout sujet confondu. Elle rappelle également qu'il y a Sylvain Perreault, ancien secrétaire-trésorier de l'Association qui est maintenant Président de l'Association des DG de Québec, avec qui il pourrait être intéressant de s'entretenir.



→ Voir le commentaire inusité et inséré dans la section portrait de l'édition précédente de LEADER

9.3 Atelier-webinaire (sondage)

Certains membres n'ayant pas eu la chance de participer tandis que d'autres ont participé à la première édition du webinaire et souhaitent y assister à nouveau suivant un sondage, il est recommandé de réitérer l'événement sous le même format.

Il est également mentionné qu'il serait pertinent que les présidents aient accès à ce même webinaire, afin de créer des échanges entre DG et présidents par la suite.

→ Communiquer avec l'APCD afin de leur proposer de tenir le même webinaire

10. Finances et administration

10.1 États financiers

Le document est déposé.

La DG informe les membres que le rédacteur en chef François Pratte a été radié en 2016 pour manquement à effectuer des déclarations TPS/TVQ. L'ADGC ayant réclamé des CTI, il y aura une pénalité au montant d'environ 22 000\$ à remettre au gouvernement. L'ADGC est responsable selon la Loi sur les taxes de vérifier que les numéros de taxes étaient valides. Si François Pratte régularise sa situation, l'ADGC pourra récupérer la somme de 22 000\$.

Sur proposition de Stéphane Labine, dûment appuyée par Elias Kallas, il est résolu d'adopter les états financiers, tel que présentés.

10.2 États financiers (justifications)

Le document est déposé.

10.3 Dépôt du rapport annuel

Le document est déposé et approuvé de tous les membres.



11. Direction générale

La proposition contractuelle est présentée par la secrétaire-trésorière et l'équipe de l'ADGC se retire pour que les membres du CA puissent délibérer en huis clos.

11.1 Contrat direction générale

11.2 Avenant au contrat

Le président confirme qu'il est résolu d'étendre le mandat de la directrice générale à temps plein.

12. Budget 2021-2022 préliminaire

Le budget 2021-2022 préliminaire est brièvement présenté en comparaison au budget de l'année précédente. Selon les estimations :

- Les revenus estimés du membership sont supérieurs en raison de la hausse des actifs des caisses.
- Les revenus estimés totaux seront supérieurs
- Les revenus estimés de la revue Leader sont inférieurs
- Les dépenses du CA seront supérieures advenant des rencontres en présentiel
- Les dépenses administratives seront supérieures; la direction générale passant à temps plein de 78 000 à 97 500\$
- Baisse des dépenses relatives au site internet
- Augmentation des dépenses relatives à la base de données. Les travaux à cet effet commencent cet automne.
- Revenus et dépenses différentes à l'an dernier en ce qui a trait à la conférence annuelle laquelle est prévue en présentiel
- Revenus et dépenses similaires à l'an dernier en ce qui a trait aux autres événements (webinaire)

Le budget présente un excédent de 46 000\$. Les excédents pourraient être utilisés afin d'offrir des événements gratuits ou au rabais afin de redistribuer les surplus du dernier exercice financier.

L'on s'interroge sur les frais de comptabilité qui sont passés de 6000\$ à 15 000\$. La DG explique qu'en l'absence de Maude en congé de maternité, la comptable aurait dû reprendre ses fonctions, mais a été dans l'impossibilité de le faire considérant la surcharge liée à la pandémie. En regard de cela, la DG a assumé les tâches administratives et comptables, lesquelles seront redistribuées à Maude à son retour.



Sur proposition de Francyne Pellerin, dûment appuyée par Elias Kallas, il est résolu d'adopter le budget préliminaire 2021-2022, tel que déposé.

13. Sujets à déterminer rencontre APCD

Il était souhaité d'organiser une rencontre avec l'APCD en marge du forum. Vu le report probable du congrès, il faudra déterminer une date de rencontre. Si un sujet d'importance émergeait dans l'intervalle, la DG ou le président de l'ADGC pourrait contacter le président de l'APCD.

14. Calendrier des rencontres 2021-2022

Le document est déposé.

Il est rappelé que les ambassadeurs sont invités aux CA de septembre et de mars, soit deux fois l'an.

15. Huis Clos

Le huis clos est reporté à la fin de la rencontre.

16. Pause

17. Plénière

18. Levée de la réunion

La réunion est levée à 12h21

Rédaction

Mme Karine Oscarson, directrice générale

Mme Émilie Rodgers, responsable des communications et des relations avec les membres



ADGC

Légende :

→ Indique les suivis à faire

Jean-Pierre Cantin, président

Date

Jacinthe Sicotte, secrétaire-trésorière

Date

La page suivante « Suivis au procès-verbal » fait partie intégrante du procès-verbal.

Suivis au procès-verbal du 8 septembre 2021

Objet	Demandé	Échéance	Responsable
Organiser un CA extraordinaire dans les plus brefs délais	Septembre	Septembre	Secrétariat
Communiquer avec l'APCD afin de leur proposer	Septembre	Septembre	DG



ADGC

de tenir le même webinaire			
Voir le commentaire inusité et inséré dans la section portrait de l'édition précédente de LEADER	Septembre	Septembre	Secrétariat + DG